



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tenue des festivals

Question au Gouvernement n° 3857

[Texte de la question](#)

TENUE DES FESTIVALS

M. le président. La parole est à Mme Souad Zitouni.

Mme Souad Zitouni. Ma question s'adresse à Roselyne Bachelot, ministre de la culture.

Madame la ministre, notre secteur culturel renforce aussi bien notre esprit que notre rayonnement artistique à l'international ; ses lieux d'expression, d'échange, de rêve, de plaisir et parfois même de contestation, sont la fierté culturelle d'une ville et d'un territoire. Mais, depuis presque un an, l'opéra, le cinéma, les galeries d'art, les festivals et, plus largement, l'ensemble du monde de la culture traversent une crise inédite qui a déjà ébranlé nombre de ses acteurs, et ce malgré 7 milliards d'euros d'aides en 2020. Ce moment critique est aussi décisif et le Gouvernement doit répondre à l'attente immense qui se fait ressentir chez les professionnels du secteur culturel. Leur inquiétude est palpable encore maintenant : ne la laissons pas céder la place au désespoir.

Vous le savez, c'est une problématique qui m'est chère, car dans ma circonscription, le festival d'Avignon, la plus grande manifestation de théâtre et plus largement de spectacles vivants au monde, est l'incarnation de notre belle ville du Vaucluse. Mais aujourd'hui, de trop nombreuses inquiétudes demeurent quant à son édition 2021, à son modèle et à son protocole. Je peux en témoigner puisque nombre de professionnels ont manifesté dans ma ville leur émoi face au risque d'annulation. Et même si je travaille en permanence avec les élus, le préfet, que je salue, et les professionnels, pour ensemble trouver des solutions, même si, madame la ministre, les annonces récentes du 18 février et du 11 mars ont été une preuve supplémentaire de la mobilisation du Gouvernement auprès du monde de la culture, les protocoles de réouverture permettront-ils une reprise des activités au cours du deuxième trimestre 2021 ? Un accompagnement économique exceptionnel va-t-il être proposé pour soutenir nos festivaliers dans la préparation de ces événements ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour permettre une réouverture des manifestations culturelles, en particulier des festivals au cours du deuxième trimestre 2021. J'ai transmis au Premier ministre les protocoles que vous évoquez. C'est évidemment extrêmement important car ils concernent les musées, les théâtres, les cinémas mais aussi les festivals. Je suis convaincue que nous aurons des festivals au printemps et cet été. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et Dem.*) Et mon ministère sera en soutien de toutes ces manifestations, en particulier s'agissant du festival d'Avignon, l'une des manifestations les plus emblématiques de la culture française et dont l'importance est extrême. Il s'agit donc de les soutenir dans ce processus d'adaptation à des protocoles eux-mêmes à adapter. S'agissant des festivals, le Premier ministre a d'ores et déjà dégagé un fonds de 30 millions d'euros. Certains d'entre eux, je

pense en particulier à ceux où les spectateurs sont debout – ce qui ne concerne pas le festival d'Avignon – ne pourront pas se tenir pour des raisons sanitaires évidentes, mais nous les dédommagerons bien sûr.

L'ensemble des questions déjà posées sur tous les bancs ont bien montré à quel point l'impact de cette pandémie était important et suscitait de nombreuses interrogations.

Oui, le monde la culture est vivant dans notre pays. Et nous le soutenons ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Souad Zitouni](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3857

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)